

L'Économie Verte : un impératif ?

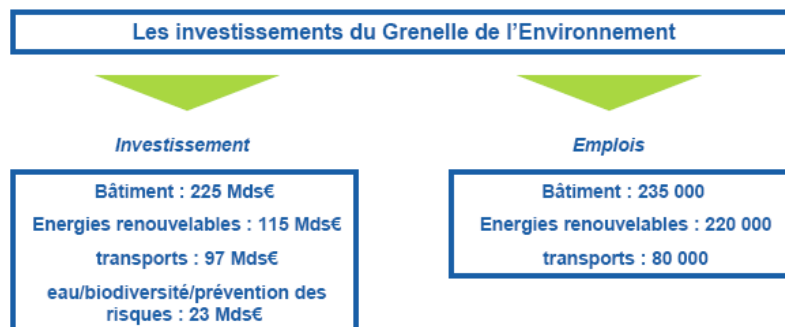
Synthèse du rapport du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer : « Les filières industrielles stratégiques de l'économie verte » Mars 2010.

Objectifs :

- Identifier les filières « vertes » qui doivent prioritairement être développées en France
- Identifier les mutations d'emplois liées à l'économie verte

L'économie verte ?

- L'économie verte recouvre l'ensemble des activités économiques liées directement ou indirectement à la protection de l'environnement. Ce thème est devenu une opportunité d'investissement génératrice de croissance et d'emplois. En France, les engagements du Grenelle de l'Environnement ont donné, en octobre 2007, un contenu ambitieux, concret et précis à cette évolution.
 - Le Grenelle de l'Environnement a posé les bases d'une politique d'investissement public et privé de très grande envergure mobilisant 440 Md€ à l'horizon 2020 et représentant selon l'étude d'impact ex-ante de la loi Grenelle I plus de 535 000 emplois.



*Ces chiffres représentent les investissements et emplois supplémentaires **générés par le Grenelle de l'Environnement** : ils ne prennent pas en compte la poursuite des travaux classiques dans les domaines considérés.*

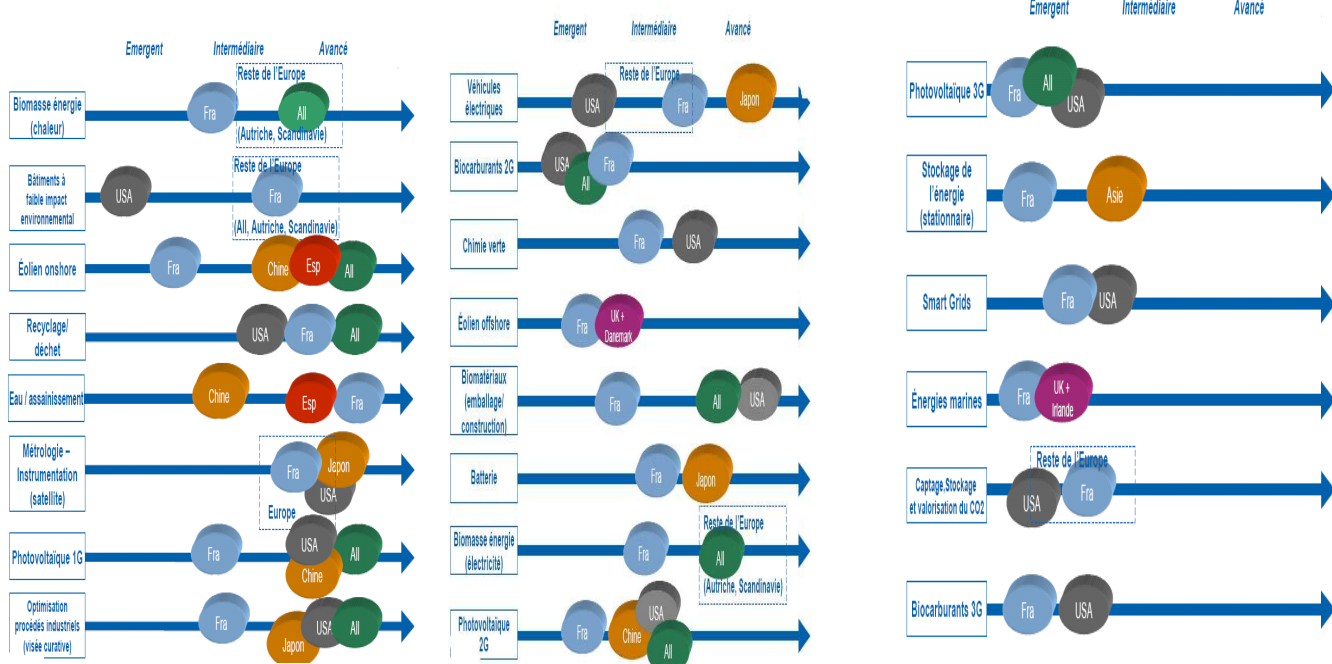
- Les impacts économiques de cette stratégie publique d'investissement massif ont été évalués par le Boston Consulting Group (BCG) en juin 2009. Selon l'étude, les investissements du Grenelle vont représenter une activité économique de plus de 450 Md€ (600 000 emplois), confirmant les estimations initiales de l'étude d'impact ex-ante. Le BCG concluait une nouvelle fois sur la nécessité, pour bénéficier pleinement des gains attendus du Grenelle, de mettre en place une stratégie industrielle cohérente, portée par l'Etat, dans le domaine des éco-industries.
- Identification des filières stratégiques : potentiel de croissance fort au plan mondial et participation forte au développement d'une économie verte en France.
 - Les filières dont le développement est nécessaire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le domaine de l'énergie :
 - Biomasse énergie, Biocarburants, Énergies marines, Eolien, Photovoltaïque, Géothermie, Captage, Stockage et Valorisation du CO2.
 - Les filières qui participent à la lutte contre le changement climatique car elles réduisent notamment les besoins d'énergie ou améliorent sa gestion :



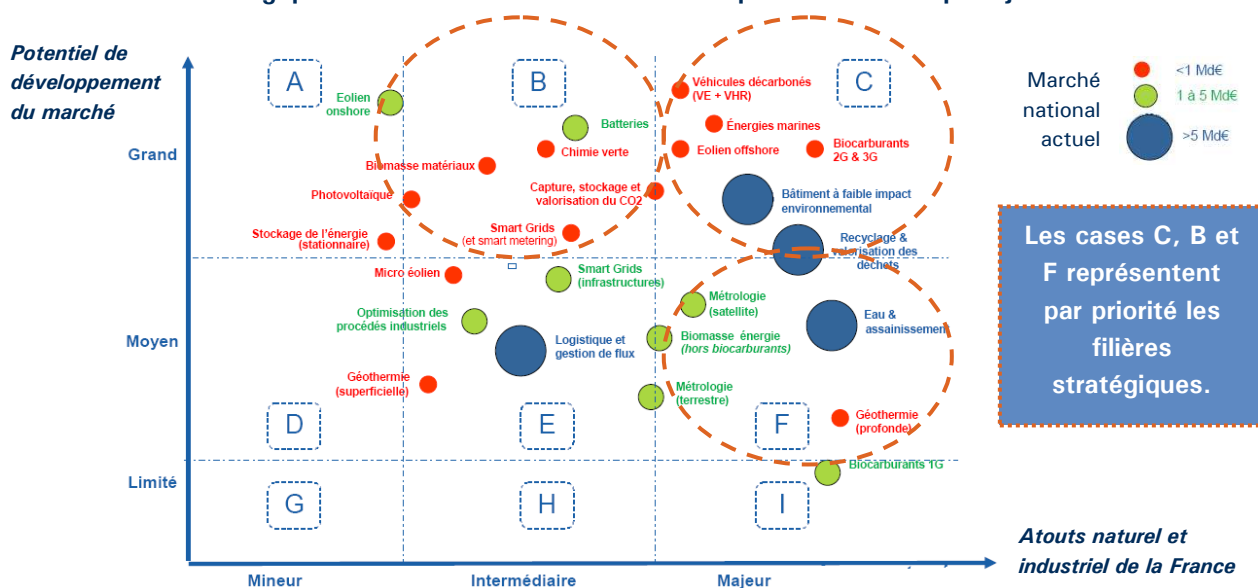
- Bâtiment à faible impact environnemental, Véhicule décarboné, Logistique et gestion de flux, Réseaux énergétiques intelligents (smart grids), Stockage de l'énergie / Batterie.
- Des filières, sans lien direct avec l'énergie ou très transversales, qui sont des composantes efficaces de l'action pour réduire les consommations de ressources naturelles et de matières premières:
 - Recyclage et valorisation des déchets, Chimie verte, Métrologie – Instrumentation, Optimisation des procédés industriels, Eau et Assainissement.

■ **État du marché français de ces filières par rapport aux leaders européens et mondiaux :**

Marché en phase de maturité Marché en phase de décollage Marché en phase d'émergence



■ **Filières stratégiques de la croissance verte dans lesquelles la France peut jouer un rôle:**





■ **Mutations importantes en terme d'emploi :**

- Certains secteurs, comme l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables ou la voiture électrique, seront beaucoup plus porteurs que d'autres.
- Les emplois de la croissance verte sont ceux qui contribuent aux activités qui produisent des biens et services destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux. **Néanmoins, tous les emplois devront évoluer du fait des normes liées aux engagements pris par la France** (par exemple 20 % de l'électricité issue de sources renouvelables...), **ce qui ne se fera pas sans emplois nouveaux et surtout sans nouvelles qualifications.**
- **L'économie verte ne fera pas forcément émerger massivement de nouveaux métiers mais va faire évoluer les métiers existants, voire traditionnels. Cela passera forcément par la formation (nouveaux diplômés liés à l'économie verte, formation professionnelle...) car aujourd'hui il existe une certaine inadéquation entre l'offre et la demande.**
 - Cette inadéquation ralentit le mouvement d'ensemble. **A titre d'exemple, Pôle emploi propose 16.000 offres d'emplois « verts » ou « verdissant » qui ne trouvent pas preneur : 75 % des offres s'adressent aux personnes possédant une qualification entre le CAP-BEP et le bac pro. D'après Pôle emploi, 220 000 emplois « verts » pourraient être créés en France d'ici à 2012.**

■ **Les profils recherchés seront principalement des techniciens, des ouvriers qualifiés...**

- **Secteur du bâtiment:** ce sont 120 000 professionnels du bâtiment qui seront formés aux économies d'énergie. Les métiers recherchés seront des chauffagistes, des installateurs photovoltaïques, des poseurs d'isolation thermique, des thermiciens, des électriciens...
- **Secteur des énergies renouvelables:** les effectifs devraient passer de 6 000 à 70 000 emplois d'ici à 2020. Techniciens de maintenance, développeurs de projets...
- **Secteur du transport :** environ 100.000 emplois créés à l'horizon 2020 notamment dans les transports ferroviaires. Les mutations concernent : l'ingénierie vers de l'éco-conception, la maintenance vers une maintenance plus intégrée, le perfectionnement des conducteurs routiers vers une conduite plus économe en énergie. Dans ce secteur, ce sont plus de nouveaux procédés de travail qu'il faudra s'approprier.
- **Secteur de la construction électrique, électromécanique et réseaux :** d'ici 2015, création de 225 000 emplois (conception / études, chargé d'affaires / technico commercial, production / fabrication, essais / tests de qualification et maintenance).
- **Secteur des déchets:** agents de déchetterie, ambassadeurs du tri.
- **Secteur de l'agriculture/agroalimentaire:** environ 10.000 créations nettes d'emplois dont 7.600 pour l'agriculture biologique et l'approvisionnement direct de proximité, 600 créations d'emplois au titre de la formation, 2.700 créations d'emplois d'éco conseillers (conseillers de développement durable, éco énergéticiens, éco certificateurs et qualiteciens...), 13.000 emplois pour les industries agrolimentaires, 22.500 emplois pour la filière forêt/bois.
- **Secteur de la biodiversité :** animateurs généralistes en éducation à l'environnement...



En résumé :

Dans le contexte de crise que la France a connu et dont les effets se font encore ressentir, les inquiétudes demeurent. Une des premières inquiétudes pour les salariés est l'avenir de leur emploi. Il convient donc de s'intéresser comme le font de plus en plus les pouvoirs publics aux « emplois de demain ».

Deux faits vont modifier structurellement l'économie française ces prochaines années : le vieillissement de la population avec un besoin grandissant des services pour les personnes âgées (300 000 emplois supplémentaires pourront être créés d'ici 2020) et les problématiques environnementales et climatiques. L'économie verte est donc également un enjeu majeur de la prochaine décennie.

En effet, la croissance verte est l'un des remèdes de sortie de crise. La France a engagé un grand chantier d'investissement public avec le Grenelle de l'Environnement, estimé à 440 Md€. Selon les dernières études, plus de 600 000 emplois devraient être générés par ces investissements de masse.

Afin d'accroître cet impact économique attendu et de garder une longueur d'avance dans certains secteurs, il est nécessaire de développer des filières industrielles stratégiques. Devant le poids économique des activités liées à l'environnement, de nombreux autres États se lancent activement dans les éco-activités et le développement de nouvelles technologies, prenant le parti de réconcilier protection de l'environnement, création d'emplois et compétitivité industrielle. Il s'agit notamment des Etats-Unis et de la Chine, ainsi que de l'Allemagne, de la Corée du Sud ou du Danemark. Chacun décline à sa façon l'économie verte en se concentrant sur certaines industries ou chantiers emblématiques.

Après étude complète du secteur, il en ressort les trois grands positionnements suivants :

- Les filières stratégiques dont le marché est à forte croissance et à fort potentiel et donc où la France a le plus de raisons de développer des actions industrielles vigoureuses (case C du graphique ci-dessus) : biocarburant, éolien offshore, énergies marines, véhicules décarbonés, efficacité énergétique du bâtiment, captage et stockage du CO2 et recyclage. C'est ce que l'on nomme « les moteurs ».

- Les filières stratégiques pour lesquelles le potentiel industriel pourrait être renforcé (case B) : photovoltaïque, batterie, biomasse, smart grids, chimie verte...Ce sont « les gisements ».

- Les filières stratégiques moins dynamiques mais dans lesquelles la France a des atouts significatifs (case F) : météorologie, eau, biomasse - énergie, géothermie profonde. Ce sont « les appuis ».

Enfin, au niveau des emplois, il est important de noter que les mutations qui suivront ce phénomène « vert » passent forcément par le développement de la formation sur les métiers « verts », car l'économie verte en tant que telle ne fera pas apparaître en nombre des nouveaux métiers. Nous allons plutôt assister à une évolution qu'à une création de nouveaux métiers. La formation sera donc au centre de la problématique « verte ». Faire rimer économie et écologie est donc possible mais demandera beaucoup de changements. Les opportunités que cette problématique fait naître sont immenses. Nous pouvons donc dire que l'économie verte est un impératif.

Ci-dessous le lien pour accéder au rapport dans son intégralité :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Ref.pdf>